Comment modifier ma fiche entreprise : la géolocalisation ?

Imprimer

Le SIRET et l’adresse déterminent l’emplacement de la géolocalisation (bien s’assurer qu’on utilise le Siret de l’établissement concerné ainsi que l’adresse en concordance).

Pour corriger et/ou modifier la géolocalisation, il faut éditer la fiche puis corriger selon l'une de ces 3 méthodes :

1. En corrigeant l’adresse, en évitant les abréviations et en mettant les informations « optionnelles » (BP, ZA, Nom d’un immeuble…) dans le second champ.

2. En déplaçant manuellement le pin's présent sur la carte.

3. En complétant manuellement les champs « Latitude » et « Longitude ». Cette information peut être trouvée sur Google Maps par exemple.

Image

Adresse *

400 route de troteron

Code postal *

18150

Ville *

LE CHAUTAY

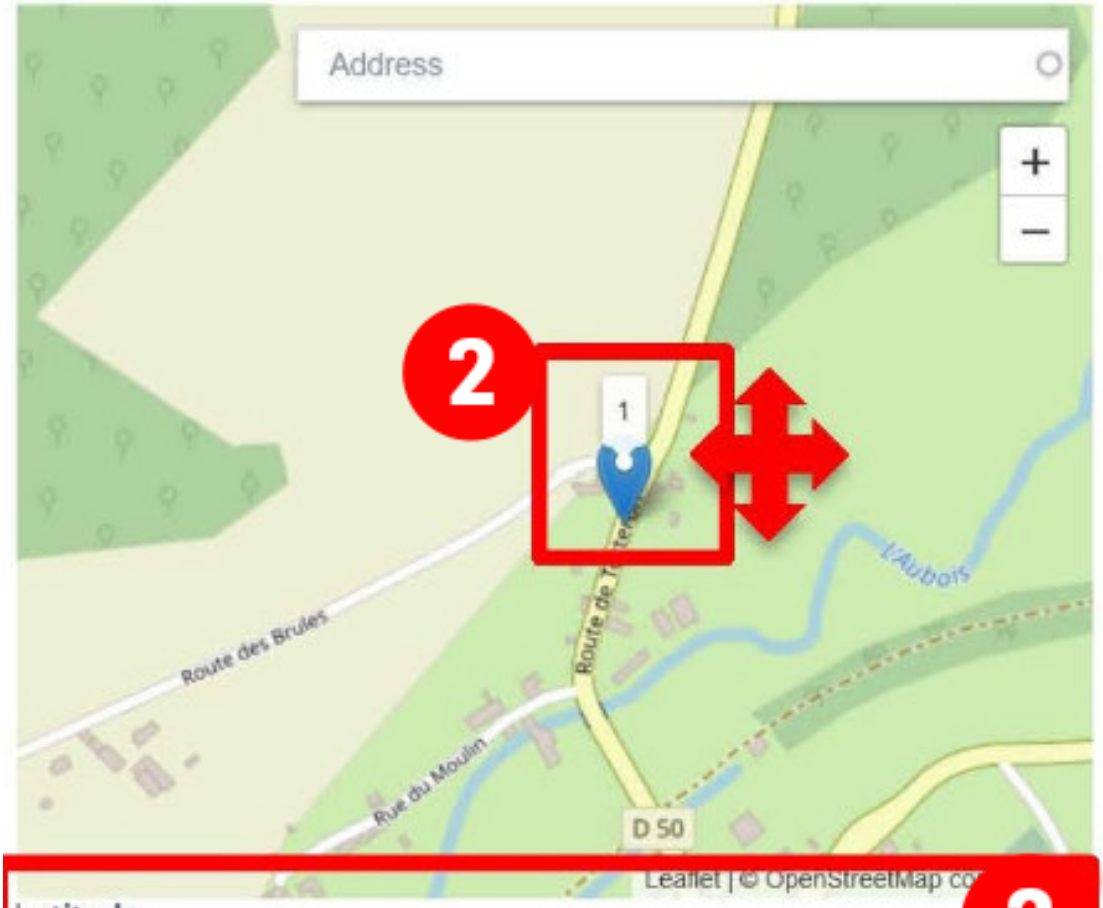

Latitude

46.9798069

Longitude

2.9655227

Enregistrer ›

La cartographie des membres d’une communauté CCI Business

Quelques rappels sur le fonctionnement de la cartographie :

- Le module affiche automatiquement les membres de la communauté ;
- Le module se base sur le numéro de SIRET ;
- Une entreprise qui fournit un mauvais SIRET ou le SIRET de la maison mère sera mal géolocalisée ;
- La cartographie se met à jour en temps réel.

Autres Rubriques

- Comment devenir membre ?
- Comment rejoindre ou quitter une communauté ?
- Comment modifier ma fiche entreprise ?
- Comment modifier ma fiche entreprise : la géolocalisation ?
- Comment modifier ma fiche entreprise : la catégorisation ?
- Comment modifier la fiche signalétique commune et la fiche signalétique spécifique ?
- Comment me désabonner de la newsletter ?
- Comment demander un nouveau mot de passe ?
- Comment supprimer mon compte ?
- Contactez-nous